

DEV 3.2 "Vers une boîte à outils partagée pour répondre aux besoins de l'AQ interne et de l'AQ externe au Maroc"

ANEAQ et UM5 Rabat, 18 et 19 juin 2019

Objet de la rencontre :

Cette activité est une Table ronde pour initier une réflexion sur la création d'une boîte à outils partagée pour répondre aux besoins de l'AQ interne et externe au Maroc.

1- Référentiel national d'évaluation et d'AQ :

L'ANEAQ a présenté son référentiel d'Evaluation et d'AQ, celui-ci couvre 5 domaines :

- La Gouvernance et le management des fonctions supports
- La Formation
- La Recherche scientifique
- La vie étudiante et l'accompagnement des étudiants
- Le service envers la société.

Ce référentiel a été inspiré de plusieurs travaux et projets dont ont pris part les institutions marocaines ces dernières années ainsi que du référentiel européen ESG.

Il est également le résultat de la participation active de plusieurs parties prenantes nationales.

Le référentiel n'est pas encore paru au Bulletin Officiel car il est en cours d'adoption par le Conseil de gouvernement (dans sa traduction arabe). De légères modifications peuvent être apportées avant la publication.

L'ANEAQ indique qu'elle commencera sa vague d'évaluation fin 2019 avec quelques universités/établissements qui se prêteront à l'évaluation, et les autres seront évalués en 2020.

Ce référentiel étant destiné à évoluer afin de correspondre d'une façon permanente au contexte et aux exigences d'Assurance Qualité, l'ANEAQ propose que les modifications soient adoptées par arrêté ministériel et non par décret.

L'ANEAQ n'a pas encore tranché si l'évaluation se focalisera sur l'institution mère (l'Université) ou sur les établissements/facultés ou sur les deux (point encore en discussion). Dans tous les cas, l'évaluation effectuée consistera en un audit des performances académiques et institutionnelles sur la base des critères définies par l'Agence et adoptées par voie réglementaire.

L'ANEAQ prépare les fiches d'évaluation ainsi qu'un guide d'autoévaluation. Une tournée nationale sera également effectuée afin de promouvoir le nouveau référentiel.

2- Réflexions autour de la création d'une boîte à outils partagée :

Cette boîte à outils est un des livrables du projet et devrait fournir aux différentes parties prenantes marocaines des méthodes et des outils pour la mise en place d'un système d'assurance qualité.

Cette boîte à outils devrait également :

- aider les institutions marocaines à l'application du référentiel de l'ANEAQ,
- optimiser l'organisation et le fonctionnement des processus internes,
- aider les institutions à atteindre leurs objectifs,
- définir un système qualité basé sur des processus et des sous-processus,
- inclure les procédures, les indicateurs, les documents d'enregistrement et de traçabilité, le système intégré, le système de veille, les outils de diffusion de la culture qualité, les plans d'action et d'amélioration, les outils d'audit et d'évaluation, les outils de suivi des actions correctives ...
- enrichir avec tout autre outil permettant de s'aligner au référentiel,
- définir une note de cadrage pour l'utilisation de cette boîte à outils ainsi qu'une Terminologie.

Les participants ont décidé d'organiser une réunion de travail au mois de juillet afin de finaliser et rédiger la boîte à outils. Les participants ont proposé d'organiser cette réunion à l'Université Euromed de Fès qui n'a accueilli jusqu'à présent aucun événement dans le cadre du projet EQUAM-M. La version finale de cette boîte à outils sera présentée à l'Université de Montpellier au mois d'octobre prochain avant recueil des dernières suggestions des partenaires européens et adoption finale.

Lancement des Tables
présence du Directeur
du Président de l'USME
Vice-présidents de l'UN
respectivement de la G
et des Affaires académ



3- Institutionnalisation de l'AQ :

La Présidence de l'UM5, qui a accueilli cet événement, a insisté sur l'importance de l'AQ qui doit être un axe stratégique majeur dans les universités marocaines. Le service AQ de l'UM5 a été créé en 2017 et fait partie de la gouvernance.

L'ANECA rappelle que l'institutionnalisation de l'AQ au Maroc passe par la création d'une cellule d'AQ dans chaque institution. Cela va aider les institutions à adopter le référentiel national et à capitaliser les travaux. Toutefois, cette normalisation doit également respecter la diversité des institutions de l'Enseignement Supérieur (chaque université répond aux critères à sa façon).

L'ANECA rappelle également que la politique de reconnaissance de l'institution est très importante (reconnaissance des diplômes ou des études préalables des étudiants, reconnaissance des ECTS ...) et que cet élément est important dans la création d'un Espace Commun de l'Enseignement Supérieur.

4- Assurance qualité et apprentissage en ligne (présentation du CARDET) :

CARDET est une organisation basée à Chypre qui constitue l'un des principaux centres de la région Méditerranée pour la recherche et le développement en éducation, innovation et technologies de l'information et de la communication.

CARDET a rappelé l'importance pour une institution de proposer le e-learning et d'innover d'une façon continue dans les approches pédagogiques (apprentissage actif, présenter les contenus de différentes façons, avoir des feedbacks réguliers des apprenants ...)

- Rôle du e-learning dans la stratégie académique :

Le plan stratégique institutionnel devrait identifier la part de l'apprentissage en ligne et son rôle dans le développement global de l'institution.

Le plan institutionnel devrait définir les options relatives à l'utilisation de l'apprentissage en ligne dans l'enseignement ainsi que les options d'apprentissage mixte (présentiel + en ligne)

L'apprentissage en ligne devrait faire partie du programme général d'éducation et y est intégré d'une façon cohérente.

- Politique d'infrastructure :

Les institutions développant et offrant des programmes d'apprentissage en ligne devraient avoir un ensemble de méthodes de mise à disposition du matériel didactique pour les étudiants.

L'accompagnement des fonctions supports nécessaires à la mise en place de l'apprentissage en ligne devrait prendre en compte :

- les ressources financières, matérielles et techniques ;
- la dotation en personnel qualifié (informatique, administratif, pédagogique ...) et la définition des responsabilités de chacun ;
- la définition de procédures de gestion adaptées.

De plus, le système d'apprentissage en ligne devrait avoir la capacité de diffusion nécessaire pour délivrer les ressources pédagogiques d'une façon appropriée aux étudiants

L'institution doit également s'assurer de l'entretien et de la fiabilité du système de diffusion, de sa sécurité et de son efficacité, et optimiser son exploitation de façon continue.

Les interactions étudiant-étudiant et étudiant-enseignant devraient être conçues dans le but d'assurer la réussite du programme d'enseignement :

- Discussions en ligne et travail d'équipe ;
- Surveillance avec des indicateurs ;
- Evaluation des connaissances ;
- Rôle de l'enseignant en tant que chef d'un groupe d'étudiants lui permettant d'agir en tant que point focal dans les discussions des étudiants sans pour autant dominer ces discussions.

- Conception de l'apprentissage :

L'interaction de l'étudiant avec la plateforme de cours est un facteur clé de l'apprentissage en ligne. Le contenu du cours devrait :

- être pertinent et clairement présenté
- renforcer les concepts et les compétences préalables
- introduire et développer à un rythme approprié de nouveaux concepts et compétences
- être logiquement structuré et séquencé
- inclure des interactions entre les apprenants et avec l'enseignant.

- Composantes d'apprentissage en ligne :

Un cours comportera un certain nombre de composantes d'apprentissage en ligne :

- Cours sous forme de texte, images, vidéos ...
- Forum de discussion et de partage d'information
- Méthodes d'autoévaluation comme les quizz ou les QCM ...
- Activités d'apprentissage diversifiées et adaptées au contenu de chaque enseignement
- Objectifs d'apprentissage, définition des mots-clés, références aux droits d'auteurs ...

- Environnement d'apprentissage virtuel :

Il permet de gérer tous les processus de la création du cours à sa livraison aux apprenants et d'enregistrer leurs performances.

L'institution doit assurer si besoin l'interfaçage de cet environnement d'apprentissage avec d'éventuels systèmes préexistants dans l'institution.

- Support technique :

L'institution doit assurer une assistance technique permanente pour l'accès et l'utilisation du système d'apprentissage en ligne. Les étudiants doivent être informés de la nature des services disponibles et des moyens pour y accéder.

La conception de l'environnement virtuel d'apprentissage et sa disponibilité continue (24x7) sont des éléments clés de la réussite de la démarche.